

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LA COTE SAINT ANDRE

ISERE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 5 mars 2015

Procès-verbal de la réunion

Conseillers élus	27
Conseillers en fonction	27
Conseillers présents	24
Conseillers représentés	03
Conseiller absent	00

Le jeudi cinq mars deux mille quinze, le Conseil Municipal de la commune de La Côte Saint André, dûment convoqué le vingt six février deux mille quinze s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Joël GULLON, Maire de la Ville de LA COTE SAINT ANDRE.

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente en présence de :

Mme Mireille GILIBERT – M. Sébastien METAY – M. Eric GERMAIN-CARA – Mme Christiane CLUNIAT – Mme Bernadette BOUTHIER – M. Jean CHENAVIER – M. Daniel GERARD – Mme Corinne DEVIN – Mme Frédérique POINT – M. Jean-Yves GARNIER – M. Lionel LABROT – M. Patrice BAULE – M. Pedro JERONIMO – M. Frédéric RAYMOND – M. Julien SERVOZ – M. Jacky LAVERDURE – M. Dominique MASSON – Mme Eliane MINE – M. Christophe VIGNON – Mme Séverine FOUACHE - Mme Marielle COUP - Mme Christèle GACHET- Mme Marie-Thérèse ROBERT

Conseillers absents représentés :

Mme Nunzia MAZZILLI représentée par Mme Marie-Thérèse ROBERT

Mme Isabelle PERENON-PILLON représentée par M. Christophe VIGNON

Mme Ghislaine VERGNET représentée par Mme Mireille GILIBERT

Conseiller absent :

//

Secrétaire de séance :

Monsieur Julien SERVOZ

Le compte rendu de la séance du 10 février 2015 est adopté à l'unanimité.

01. Débat d'Orientation Budgétaire 2015

En application du CGCT la tenue d'un DOB est obligatoire avant le vote du budget primitif. Ce débat n'a pas de caractère décisionnel et ne donne pas lieu à un vote. Il informe sur la situation financière de la collectivité, de son évolution et il permet de discuter des grandes orientations du budget primitif et les investissements prioritaires